

l'est du québec Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Une salle Paul-Provencher Le Musée de Sept-Îles honore "le dernier coureur des bois"

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le Musée des Sept-Îles a rendu hommage, dimanche soir, à M. Paul Provencher, présenté comme "le dernier coureur des bois", un artiste particulièrement attaché à la nature et à la Côte-Nord.

Recevant un héritage culturel important avec la riche collection de M. Provencher, le musée a décidé de donner le nom de cet explorateur-né à sa nouvelle salle d'exposition qui ouvrira officiellement ses portes à la population demain, soit l'ancienne salle à manger du Vieux poste de traite.

Ingénieur forestier, originaire de Trois-Rivières, M. Provencher a vécu en forêt la plus grande partie de sa vie, la parcourant dans tous les sens, en raquette ou en canot, vivant avec les Montagnais, à leur rythme, respectant leurs coutumes et leurs traditions.

Cet explorateur qui a notamment sillonné les forêts de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, c'est aussi un peintre, un photographe, un cinéaste, un auteur, et un conteur.

Cet homme sympathique, de courte taille, rieur, pourvu d'une mémoire extraordinaire, a imposé un silence respectueux dimanche soir en racontant quelques-uns de ses nombreux souvenirs, ponctuant ses anecdotes de noms et de dates, en plus de multiples détails.

Aujourd'hui âgé de 76 ans, M. Provencher reconnaît avoir eu une vie rude comme explorateur, s'empresant toutefois d'ajouter que cela lui plaisait en raison de la liberté. C'est pour garder cette liberté qu'il a renoncé à se porter candidat libéral aux élections fédérales dans Saguenay, au début des années 50, a-t-il confié.

M. Provencher aime bien Sept-Îles

"où la population vit à un tempo naturel et normal comparativement à Montréal", ajoute-t-il entre deux souvenirs et un bon mot pour l'un ou l'autre de ses nombreux amis.

Collection

Les personnes qui visiteront la salle Paul-Provencher dans les prochaines semaines auront l'occasion d'observer des ustensiles, des armes, des outils et des vêtements qui ont servi à N. Provencher et qui étaient nécessaires pour vivre, ou survivre, en forêt.

En plus, les visiteurs pourront admirer des paysages qui ont profondément changé avec l'érection des barrages et la coupe du bois mais qui présentent la Côte-Nord et la nature comme elles furent.

Ce coureur des bois a aussi pris le temps d'écrire une demi-douzaine de volumes, dont ses observations sur les poissons, les animaux et les oiseaux.

Deux ans

Cet hommage à M. Provencher soulignait également les deux premières années d'activités du musée et l'ouverture d'une troisième salle d'exposition qui entraînera encore de plus en plus d'artistes et de visiteurs vers ce centre culturel.

Depuis la rétrocession du Vieux poste à la municipalité en 1976, une corporation indépendante n'a pas arrêté d'apporter des améliorations à ce site. Le réaménagement et le revalorisant considérablement.

Plusieurs expositions sont planifiées déjà pour les prochains mois, sans compter le Salon des Sept-Îles qui constitue une manifestation de première importance pour le musée. Depuis le début de l'année, quelque 25,000 personnes ont visité le musée. Le ministère des Affaires culturelles accorde une subvention annuelle de \$45,000 pour assurer le fonctionnement du musée, dont le directeur est M. André Michel.



M. Octave Deraps, directeur du campus Mingan (Sept-Îles) du CEGEP régional, M. Armand Bélanger, directeur général du CEGEP et M. Pierre-Julien Cloutier, membre du conseil d'administration du CEGEP régional de la Côte-Nord, devant la maquette du campus Mingan.

Campus Mingan: la maquette dévoilée

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La direction du CEGEP régional de la Côte-Nord a dévoilé, hier, au cours d'une brève cérémonie, la maquette du futur campus Mingan (Sept-Îles); quelques dizaines d'étudiants ont participé à ce dévoilement qui s'est déroulé dans le hall d'entrée de l'actuel campus, un pété de maisons mobiles soudées les unes aux autres.

Le directeur du campus, M. Octave Deraps, après avoir souligné l'excellent travail des membres du comité de construction, a donné rendez-vous aux personnes présentes pour la cérémonie de la première pelletée de terre prévue pour le début d'avril prochain.

L'édifice, qui coûtera environ \$6,5 millions, devrait pouvoir accueillir quelque 700 étudiants en septembre 80. L'immeuble moderne couvrira 127,000 pieds carrés, soit pratiquement le double de ce qui existe présentement.

"Cette maquette réalisée par les architectes St-Gelais, Tremblay, René Lagace, marque un pas de plus vers la concrétisation de ce projet attendu par tous depuis longtemps", a dit M. P.-J. Cloutier, membre du conseil d'administration du CEGEP régional, et représentant du président, M. Dagenais.

Les matériaux pour cette construction ont été choisis de façon à favoriser le plus possible l'utilisation des ressources naturelles régionales. Ainsi, on emploiera l'acier pour l'érection de la charpente, l'énergie électrique pour le chauffage et l'acier émaillé pour une partie du revêtement extérieur qui sera complété par la pose de béton préfabriqué et de verre.

Ce nouveau campus abritera une cafétéria pouvant accommoder 350 personnes, un auditorium de 170 sièges, un gymnase simple modifié, un jardin intérieur dans le secteur du personnel, des laboratoires spécialisés pour l'enseignement de la géographie, de l'histoire, de la psychologie, des langues, des techniques infirmières, administratives, de secrétariat, d'électrotechnique, de mécanique et des arts.

D'ici la signature du contrat en avril prochain, il faudra compléter les plans et devis, les transmettre à la Direction générale de l'enseignement collégial, publier les appels d'offres en janvier 79 et ouvrir les soumissions pour la fin de février. La fin des travaux est prévue pour le milieu de juillet 80.

La population régionale pourra voir cette maquette qui sera exposée à partir de demain, et ce jusqu'à samedi, au centre commercial les Galeries montagnaises; par la suite, cette maquette sera dans le petit hall de l'actuel campus, sur la rue de La Vérendrye à Sept-Îles.

Depuis son ouverture à l'automne 71, le campus Mingan loge dans des maisons mobiles. Il s'agissait d'une "situation temporaire" qui a soulevé beaucoup de questions à Sept-Îles où l'on réclamait un édifice permanent. Le gouvernement québécois a donné le feu vert à la fin de janvier 77 en vue de cette construction.

Le CEGEP régional de la Côte-Nord a deux campus: l'un à Sept-Îles, l'autre à Hauterive. Quelque 80 étudiants fréquentaient le campus de Sept-Îles en 1971; le nombre dépasse les 700 cette année. La clientèle étudiante au campus de Hauterive voisine sensiblement cette année celle de Sept-Îles.



Nous voyons sur cette photo M. Paul Provencher serrant la main d'un Montagnais de Sept-Îles et ce, en présence de Mme Jeanine Pelletier, présidente de la corporation du musée, M. André Michel, directeur du Musée et M. Donald Gallienne ex-maire de Sept-Îles, et un ami de longue date de M. Provencher.

Miracle Mart
CORRECTION
Il s'est glissé une erreur en page 12 de notre cahier
"VENTE D'OUVERTURE"
du Miracle Mart de Place Lebourgneuf à Charlebourg, inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui.
Les albums-photos à \$1.59
ne sont pas disponibles avec couverture unie.

Le Comité des comptables agréés du Québec

M. Michel Giasson, F.I.C.A. M. Jacques Roy, F.I.C.A.
Le Comité des comptables agréés du Québec invite ses membres le 26 octobre prochain, à 14 heures au Holiday Inn de Sainte-Foy, à une journée spéciale sur l'assurance-vie.
M. Michel Giasson, F.I.C.A., animera un séminaire sur l'assurance-vie alors que M. Jacques Roy, F.I.C.A., surintendant des assurances, sera le conférencier invité au souper de clôture.
Réservations: 643-1391 (ANP)

LE SOLEIL

PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE PORTUGAL

CP Air **LE SOLEIL** **et**

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CP Air

REMPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS **100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)**

Bienvenue à un week-end de rêve!

\$64.00

Un week-end au Ritz, c'est un week-end de découvertes. Découverte d'un art d'accueillir que l'on croyait disparu à tout jamais. Découverte de chambres ultra-confortables et d'un service irréprochable à tous les points de vue. Découverte d'une cuisine qui place les restaurants du Ritz parmi les grandes tables du continent... et à quelques pas seulement, découverte des trésors qu'offre le quartier des commerces et des divertissements.

Ce week-end, venez découvrir le Ritz! Appelez le Ritz ou votre agent de voyages.

Ritz-Carlton
Bienvenue, bienvenue au Ritz.

1228 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
Tel. (514) 842-4212

Une nouvelle scierie dans le comté de Bonaventure

NEW-RICHMOND — Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, a annoncé, hier, l'implantation d'une nouvelle scierie dans le comté de Bonaventure, plus précisément à Saint-Alphonse-de-Caplan, à quelque 25 kilomètres à l'est de New-Richmond. L'entreprise, d'une capacité de 20 millions de mpm, emploiera environ 50 personnes à l'usine, et une cinquantaine d'autres pour ses opérations forestières, ce qui permettra de fournir du travail aux coopératives forestières de la région et autres ouvriers forestiers.

En novembre 1976, la scierie de la compagnie Gillies Brothers, à New-Richmond, fermait ses portes de façon temporaire, puis de façon définitive en février 1977. Cette scierie, dont la production était environ de 12 millions de mpm, employait quelque 100 personnes, dont une cinquantaine à l'usine.

La fermeture de la scierie de la Gillies Brothers devait constituer, avec la situation du sciage dans la région de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, l'événement qui a amené le gouvernement à effectuer une évaluation complète de l'industrie du sciage de l'Est du Québec, évaluation qui débutait en avril 1977.

Le 14 avril 1978, le ministre Bérubé, lors d'une tournée ministérielle dans le comté de Bonaventure, renouait l'engagement envers les travailleurs de la scierie Gillies Brothers, de ne ménager aucun effort pour amener l'implantation d'une industrie de remplacement, et ce sans attendre les résultats définitifs de l'évaluation de l'industrie du sciage de l'Est du Québec.

Des son retour à Québec, le ministre Bérubé entrait en communication avec une dizaine d'industriels du sciage, et c'est il y a quatre mois environ que débutaient les premières discussions avec l'entreprise "Centre de rénovation Etchemin", de Saint-Romuald, discussions qui ont connu une conclusion heureuse il y a quelques jours.

Centre de rénovation Etchemin

L'entente intervenue entre le gouvernement et l'entreprise "Centre de rénovation Etchemin" prévoit la construction à Saint-Alphonse-de-Caplan d'un complexe de sciage et de planage d'une capacité de 20 millions de mpm, avec le début des travaux de construction d'ici deux semaines en prévision d'un démarrage des activités vers la mi-février 1979. L'entreprise compte opérer sur deux quarts, à raison de neuf ou 10 mois par année. Au chapitre de la matière première, l'entente prévoit une garantie d'approvisionnement annuelle de 35,000 unités de 100 pieds cubes pour une période de 10 ans renouvelable. La moitié des coupes de bois devront être effectuées par les coopératives forestières de la région, conformément à la politique gouvernementale visant à favoriser les coopératives forestières.

"Centre de rénovation Etchemin" s'est également engagé à donner la priorité d'emploi aux travailleurs de la scierie Gillies Brothers, en tenant compte de leur compétence et de leur capacité physique et, si nécessaire, à leur offrir des cours de perfectionnement afin de leur permettre de bien

s'acquitter de leur tâche dans la nouvelle scierie.

Le ministre Bérubé souligne aussi que l'entreprise "Centre de rénovation Etchemin" est une entreprise québécoise très dynamique déjà engagée dans le secteur du sciage avec une usine à Armagh, et qui possède un excellent réseau de

mise en marché via ses magasins "Baptiste Touche-à-Tout" implantés à Vanier, Charlesbourg, Saint-Georges de Beauce et Trois-Rivières.

Evaluation du sciage dans l'Est du Québec

Le ministre Bérubé précise également que le dossier de l'évaluation de l'industrie du sciage de l'Est du Québec évolue rapidement et devrait aboutir à une stratégie d'ensemble d'ici quelques semaines. La solution constitue d'ailleurs un maillon de cette stratégie, à laquelle le gouvernement apporte présentement les dernières retouches.

Maintien de 150 emplois

Québec vient en aide à une entreprise de Pointe-à-la-Croix

NEW RICHMOND — Le ministre des Terres et Forêts a annoncé hier le maintien, grâce à une intervention gouvernementale, de 150 emplois à la scierie et aux opérations forestières de la "Quebec Land and Realty", à Pointe-à-la-Croix, dans le comté de Bonaventure.

Depuis plusieurs années, la scierie de la "Quebec Land and Realty" éprouve des difficultés financières, en raison principalement de problèmes d'approvisionnement en matière première. En décembre 1977, l'entreprise décidait de mettre en vente son usine et cessait toutes ses opérations. Lors d'une tournée ministérielle dans le comté de Bonaventure, le 14 avril 1978, le ministre Bérubé était sensibilisé de près au problème.

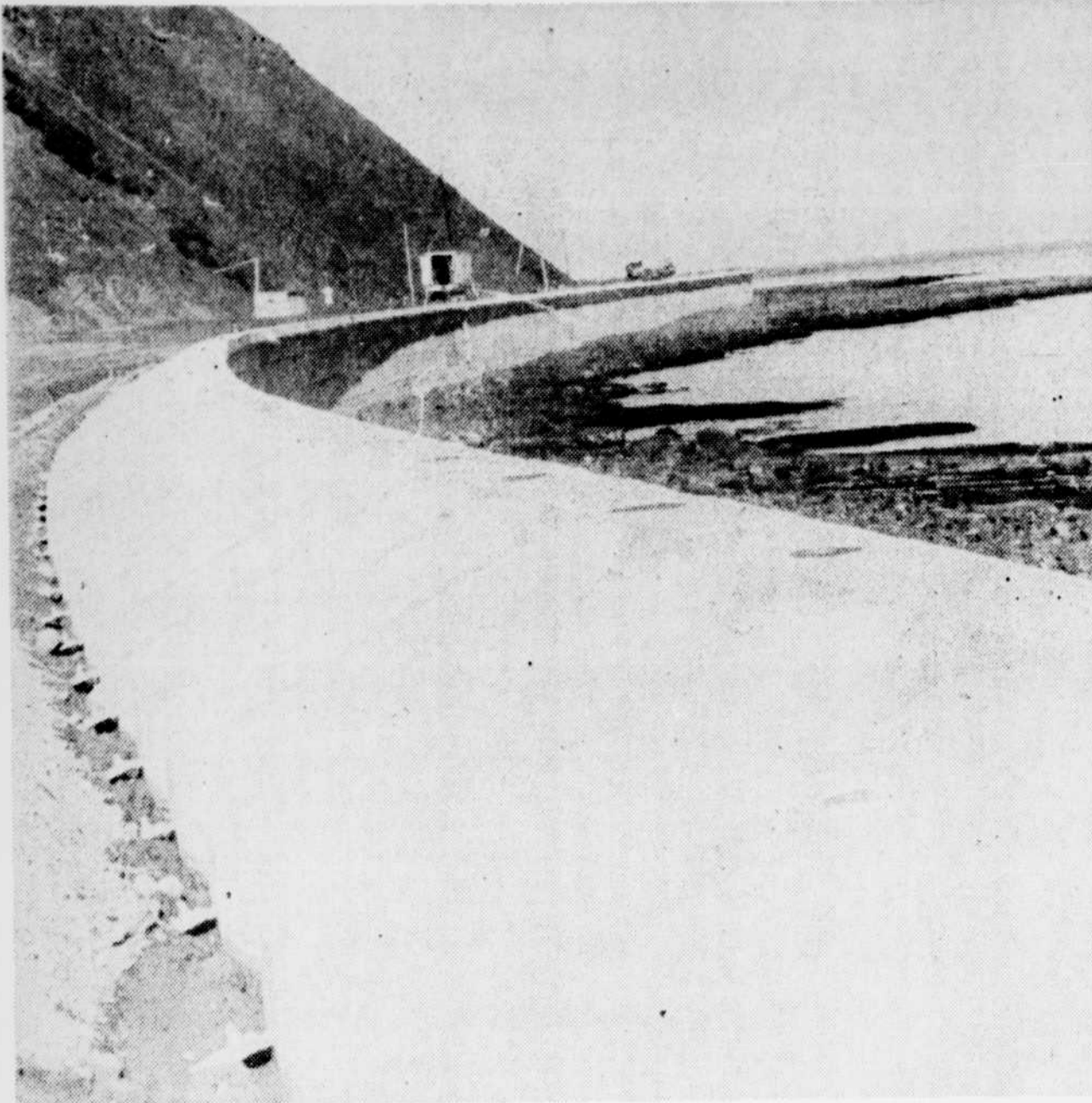
Le 19 avril 1978, le ministre des Terres et Forêts procédait à la révocation de la concession forestière de la société New-Brunswick International Paper, dans le secteur de Pointe-à-la-Croix, et complétait l'évaluation de la matière ligneuse supplémentaire ainsi mise en disponibilité.

Une fois cet inventaire complété, le gouvernement offrirait à la Quebec Land Realty un nouveau parterre de

coupe et lui garantissait un approvisionnement de 30,000 unités de cent pieds cubes, et, en raison des difficultés financières de l'entreprise, demandait à la Société d'exploitation, de récupération et de développement forestiers (Rexford) d'apporter un soutien financier aux opérations forestières et du sciage des bois.

Quebec Land and Realty reprendra en juillet 1978 ses opérations forestières et en août 1978 ses opérations de sciage, permettant la récupération des 150 emplois perdus (86 à l'usine, 64 en forêt).

Le ministre Bérubé tient cependant à bien préciser que cette solution est transitoire, afin de permettre la vente de la scierie à un industriel intéressé, et qu'il n'est pas question que le gouvernement supporte indéfiniment le coût des opérations forestières et de sciage de la Quebec Land and Realty. Le ministre Bérubé exprime enfin le souhait que la scierie de Pointe-à-la-Croix puisse prendre très prochainement un nouveau départ, et il tient à assurer la population qu'il ne ménagera aucun effort pour favoriser la conclusion d'une entente entre la Quebec Land and Realty et un acquéreur éventuel.



La 138 en réfection

Les travaux de réfection de la route 138, entre Mont-Saint-Pierre et Rivière-à-Claude, en Gaspésie vont bon train. Ces travaux, entrepris au coût d'environ \$4 millions pour un tronçon d'environ 3 milles de route, ont débuté en juin dernier. On sait que de Saint-Joachim-de-Tourelle à Rivière-Madeleine, la route 138 est généralement construite sur pilotis, entre les caps rocheux et la mer. Or, les éboulis et l'action de la mer sont deux facteurs importants qui nuisent au bon entretien de cette route. On a donc décidé de la reconstruire par sections en remplaçant les pilotis par un solide brise-lames en béton et en éloignant la route des zones d'éboulis.

Un encan d'animaux agrandi pour le Bas-Saint-Laurent

BIC — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a procédé samedi à l'inauguration officielle des travaux d'agrandissement de l'Encan des animaux du Bas-Saint-Laurent, au Bic.

Ces travaux sont rendus possibles, grâce à une subvention du ministère de l'Agriculture du Québec, en collaboration avec le fonds de développement régional sous la responsabilité du ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard. Cette aide prendra la forme d'une participation aux investissements de 50 pour 100 ne pouvant toutefois pas excéder \$65,000.

Les travaux qui viennent d'être entrepris permettront de faire passer la capacité de l'encan de 500 têtes à au-delà de 1,000 et ainsi de répondre aux besoins des producteurs de bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent. Ceux-ci ont en effet indiqué leur intention de tenir un encan spécial dans leur région à l'intérieur du circuit québécois des encans spéciaux.

Un tel encan facilitera considérablement la mise en

marché des bovins de boucherie produits dans le Bas-Saint-Laurent puisqu'à l'heure actuelle, les facilités adéquates situées les plus près pour un tel événement sont dans la région de Québec. Les animaux mis en marche grâce aux futures installations pourront ainsi éviter les pertes de poids et les mauvais classements dus à un transport prolongé.

Un encan spécialisé tenu au Bic samedi, grâce à des installations temporaires, a d'ailleurs connu un succès considérable, ce qui, a souligné M. Garon, confirme la pertinence du projet. Une entente de dix ans a été conclue entre la firme les Encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent Enr., et le syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent permettant l'utilisation des futures installations pour fins d'encans spécialisés.

Une étape importante

L'aide accordée au projet d'un encan spécialisé représente une étape très impor-

tante dans les efforts pour développer la production de bovins de boucherie dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Sur un plan général, la production de viande de bœuf est appelée à prendre un essor considérable au Québec, a affirmé le ministre. Le ministère de l'Agriculture est présentement à mettre en place une infrastructure qui a toujours fait défaut par le passé, tant au niveau des capacités d'entreposage des céréales destinées à nourrir le cheptel québécois qu'à

celui des parcs d'engraissement pour produire des bovins de boucherie de façon efficace ou encore à celui des abattoirs et charcuteries aptes à assurer la pénétration de la viande québécoise sur les grands marchés.

Le Bas-Saint-Laurent dispose déjà de deux centres d'entreposage et de séchage des céréales, situés au Bic et à Saint-Philippe-de-Néri. Deux autres sont en construction à l'Isle Verte et à Amqui tandis que les divers programmes d'aide à la construction de

L'hôpital de Rimouski entend maintenir son service de psychiatrie

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Contrairement à ce qu'ont pu laisser croire certaines informations transmises par des médias locaux, le service de psychiatrie de l'hôpital St-Joseph de Rimouski ne fermera pas ses portes.

C'est ce qu'ont laissé savoir hier la direction et le Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital, affirmant que le service serait maintenu en dépit de la démission des deux psychiatres du service, qui doit prendre effet le 10 novembre prochain.

En regard du récent programme de redressement budgétaire exigé des hôpitaux par le ministère des Affaires sociales, et en vertu

duquel les postes vacants ne doivent pas être comblés, plusieurs personnes en avaient conclu que ce service fermerait ses portes. La direction de l'hôpital dit faire tout ce qui est humainement possible pour assurer le meilleur service dans les conditions actuelles. Elle reconnaît que la difficulté de recruter des psychiatres dans le milieu constitue un problème majeur.

Notons, précise le porte-parole de l'hôpital, que cette pénurie de psychiatres en milieu hospitalier se fait également sentir dans beaucoup de centres urbains du Québec. Une étude est présentement en cours, conclut le porte-parole, et nous espérons effectuer le recrutement médical nécessaire dans les plus brefs délais.

LA CAISSE POPULAIRE

DES MOYENS POUR CHACUN, DES DROITS POUR TOUS

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donnés des institutions financières : les Caisses populaires Desjardins.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse populaire.

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



desjardins

R1



Le Soleil, Jean Vallières

Cette fillette de trois ans sait déjà ce qu'elle veut. Accompagnée de sa maman qui l'aide à tenir une pancarte un peu lourde pour son âge, elle faisait partie de la manifestation qui s'est déroulée hier à l'école Saint-Jude à Val-Bélair. Les parents réclament le réaménagement et l'agrandissement de cette école.

Parents de Val-Bélair en colère

par Damien GAGNON

"Si le Conseil du trésor ne débloque pas aujourd'hui les fonds nécessaires au réaménagement et à l'agrandissement de l'école Saint-Jude, à Val-Bélair, les parents poursuivront leur action."

C'est ce qu'a déclaré un porte-parole du comité d'école, Mme Céline Pellerin lors de la manifestation tenue hier, en fin d'après-midi.

Une centaine de parents et d'enfants ont manifesté devant l'école, bloquant la circulation sur le boulevard Courcellette pendant près de trente minutes. Il a fallu l'intervention d'agents de la Sûreté du Québec pour disperser les manifestants.

Cette manifestation voulait rappeler au député du comté de Chauveau, M. Louis O'Neill sa promesse que le Conseil du trésor accepterait, à sa réunion d'aujourd'hui, de libérer les \$22 millions requis pour les travaux de réaménagement et d'agrandisse-

ment de l'école Saint-Jude.

On en parle depuis au-delà de deux ans a affirmé Mme Pellerin. "Les plans définitifs ont été acceptés par la commission scolaire la Jeune-Lorette et le ministère de l'Éducation."

Selon Mme Pellerin, la population scolaire de Val-Bélair justifie la réalisation des travaux. Actuellement 240 enfants de l'élémentaire sont dirigés dans des écoles d'autres secteurs. De plus, l'école Saint-Jude qui reçoit quelque 400 élèves, possède plusieurs locaux préfabriqués qu'il faut remplacer.

Si les travaux ne sont pas terminés pour septembre 1979, une soixantaine d'enfants devront être dirigés vers d'autres écoles a soutenu Mme Pellerin.

On sait, que la clientèle scolaire à la commission scolaire la Jeune-Lorette augmente, particulièrement dans le secteur de Val-Bélair où le développement domiciliaire est important.



Le Soleil, Jean Vallières

Un agent de la Sûreté du Québec avertit un parent de bien vouloir circuler lors de la manifestation d'hier devant l'école Saint-Jude à Val-Bélair

Biron s'en prend à la politique de l'amiante

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La désignation récente de la ville minière de Thetford Mines comme siège social de la Société nationale de l'amiante (SNA) fut une décision politique. Il pourrait s'agir, semble-t-il, "d'un siège social fantôme" puisque les décisions importantes pourraient être prises par les bureaux d'affaires que la SNA veut établir à Québec et à Montréal.

C'est la crainte dont a fait part le chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, hier soir, à Thetford Mines à l'occasion d'un dîner mixte du club Rotary.

Le chef de l'UN a déploré que le gouvernement ait désigné, une autre fois, des technocrates et des bureaucrates à la tête d'une société d'État. La SNA disposera d'un budget de \$4,7 millions.

"Ce sera de la mauvaise administration parce que le gouvernement aurait dû choisir des administrateurs avertis et non pas des fonctionnaires", a-t-il soutenu. M. Biron a cité en exemple le cas de M. Firmin Bernatchez qui, selon lui, ne connaît rien du secteur de l'amiante et qui, autrefois, était attaché au ministère de l'Agriculture.

Selon le député de Lotbinière, il ne faut pas se surprendre que les sociétés québécoises d'État soient constamment déficitaires. "Elles (sociétés) sont dirigées non pas par des administrateurs mais par des technocrates", a-t-il dit.

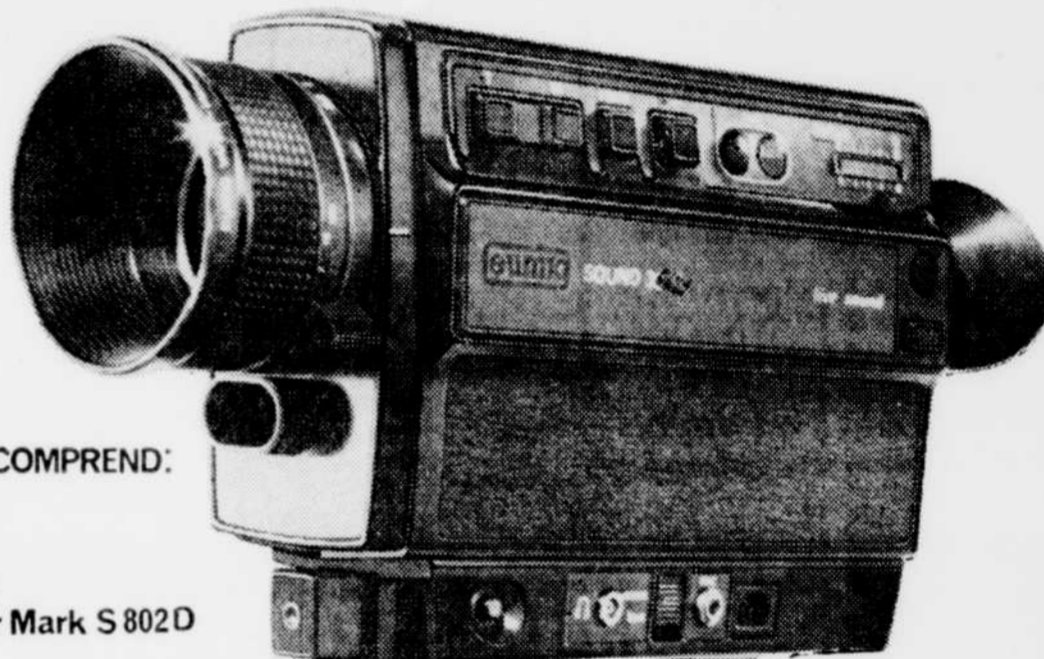
Selon lui, la plus mal administrée est SIDBEC qui, a-t-il précisé, a réalisé un déficit de \$28 millions en 1977 (perte de \$40 millions en 1976) sur un chiffre d'affaires variant entre \$150 et \$200 millions, tout en ne remboursant pas les intérêts sur les \$300 millions investis en capital.

Dans le cas de la SNA, M. Biron a déclaré que le gouvernement avait péché deux fois, la première en désignant des fonctionnaires comme administrateurs, la deuxième en les nommant de façon temporaire à leurs postes. "Comment peut-on motiver des individus qui sont en place provisoirement?", a-t-il demandé. "Leurs successeurs auront beau jeu. En cas de mauvaise administration, ils en imputeront la responsabilité à leurs prédécesseurs", a-t-il expliqué.

Des reproches

Cependant, M. Biron a reconnu que l'absence d'administrateurs à la tête des sociétés d'État était due au refus d'engagement politique des hommes d'affaires. "On ne veut pas contribuer à la solution des problèmes du Québec. On se contente de souscrire quelques dollars aux caisses électorales", a-t-il déploré.

LAISSEZ LES PARLER



eumig

L'ENSEMBLE SONORE EUMIG COMPREND:

- ★ Une Ciné Super 8, 31 XL
- ★ Un Projecteur Mark S 802D
- ★ Un Microphone pour Ciné 31 XL
- ★ Un Microphone pour Projecteur Mark S 802D

CINE - filmez dans toutes les lumières
Objectif f1.3 zoom - Viseur reflex
Télémetre à images séparées

PROJECTEUR - 8 et Super 8
Objectif zoom - Embobinage auto
Enregistrement et lecture



L'ENSEMBLE

599⁹⁵

GRATIS PLUS

Micro unidirectionnel pour ciné 31XL
GRATUIT avec l'achat de cet ensemble



Quantité limitée. Cette offre se termine le 28 octobre 1978.

PHOTO CENTRE
BRUNET

MAIL ST-ROCH 529-5741
PLACE LAURIER 656-1777
CARREFOUR
Charlesbourg 623 1504

Passe-Partout

L'émission de télévision des enfants de 4 ans.
Découvrez avec vos enfants le monde de Pruneau et Cannelle et de tous leurs amis.

Apprendre est aussi un jeu d'enfant

Passe-Partout, pour que les enfants apprennent en s'amusant.
Tous les matins, du lundi au vendredi à 9h30, à l'écran de Radio-Canada.
En reprise les samedi et dimanche matins à 8h30.

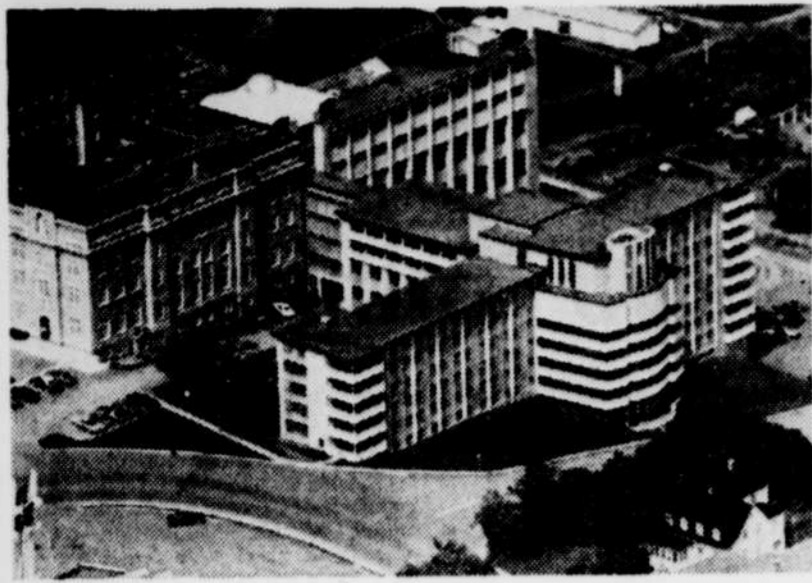
Passe-Partout est une émission de télévision pour enfants produite par le ministère de l'Éducation du Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation



le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint



Le nouveau directeur général du CEGEP de La Pocatière, M. Jacques Fournier (au centre de la photo de droite), a annoncé que la Direction générale de l'enseignement collégial et le Conseil du trésor ont prévu un investissement de \$5,348,400 pour ce CEGEP, dans le plan triennal d'équipement 1978-1981 du ministère de l'Éducation. M. Fournier a dévoilé ces prévisions en présence de M. Alain Thériault agent d'information (à gauche), et M. Gratiem Jean, contrôleur du CEGEP de La Pocatière.

\$5.4 millions pour agrandir le CEGEP de La Pocatière

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — C'est depuis 1971 qu'on parle de construction, d'agrandissement ou de restructuration physique, au CEGEP de La Pocatière. Mais cette fois, c'est définitif semble-t-il: on aura \$5,348,400. Soit \$3,087,000 pour un agrandissement; puis \$2,261,400 pour des transformations aux locaux loués

du collège de Sainte-Anne, que le CEGEP occupe de façon provisoire depuis sa fondation en 1969, et de façon permanente, en vertu d'un bail de 15 ans, intervenu en août 1977.

C'est ce qu'a annoncé ces jours derniers le nouveau directeur général du CEGEP, M. Jacques Fournier, selon les précisions d'une lettre reçue du sous-ministre de l'Éducation, M. Jacques Girard.

Après avoir effectué certaines coupures budgétaires au projet de \$6,511,500 présenté par le CEGEP, dans son plan directeur de 1977, la Direction générale de l'enseignement collégial et le Conseil du trésor ont inclus la restructuration physique du CEGEP de La Pocatière au plan triennal d'équipement 1978-1981 du ministère de l'Éducation, a ajouté M. Fournier.

Cliantèle ramenée à 700

La diminution budgétaire décidée

par le ministère, en accordant \$5,348,400 au lieu de \$6,511,500, fait suite à une révision des prévisions de clientèle scolaire, pour les années 1980 à 1990. Dans le cas de La Pocatière, l'évaluation a été ramenée de 900 à 700 élèves. D'où l'écart entre les prévisions initiales du plan directeur du CEGEP et celles du plan triennal du ministère.

Etapas à venir

Comme l'a signalé le nouveau directeur du CEGEP de La Pocatière, la prochaine étape vers la réalisation de l'agrandissement et des transformations concernées consistera à obtenir un arrêté en conseil devant autoriser l'engagement des professionnels, que le plan triennal évalue à \$73,900.

Cet arrêté en conseil est attendu d'ici à la fin de janvier prochain. Entre-temps, le CEGEP procédera au choix de ces professionnels, et cela le plus tôt possible. Un comité de sélection a été mis sur pied, pour faire des recommandations à ce sujet au conseil d'administration.

Un échéancier des travaux a également été élaboré et adopté, qui prévoit les trois étapes ultérieures suivantes:

- 1) modifications au plan directeur: novembre-décembre 1978;
- 2) esquisses préliminaires, plans et devis et soumissions: 12 mois, entre janvier 1979 et janvier 1980;
- 3) construction et réaménagements: 16 à 18 mois, entre février ou avril 1980 et août 1981.

Les nouvelles installations du CEGEP de La Pocatière devraient ainsi être disponibles à la rentrée de septembre 1981.

Construction d'une nouvelle aile et réaménagement des bâtiments

LA POCATIÈRE — Les travaux de \$5,4 millions projetés au CEGEP de La Pocatière comporteront tout d'abord la construction d'une aile nouvelle, à l'arrière des locaux actuellement occupés au collège de Sainte-Anne, puis un réaménagement des bâtiments existants, pour en faire une entité complètement autonome et offrant la même qualité d'équipement que les autres CEGEP du Québec.

Aile nouvelle

L'agent d'information du CEGEP, M. Alain Thériault, a précisé que l'aile nouvelle sera érigée au nord du bâtiment "B". Elle logera l'éducation physique, les techniques de laboratoire physique, la salle de dessin non spécialisée et les arts plastiques. Il semble qu'on y retrouvera également les disciplines en techniques infirmières, administratives et de secrétariat, de même que les laboratoires de langue, de linguistique et d'informatique.

Une forte dénivellation de terrain, à cet endroit, impliquera l'aménagement de deux étages de stationnement, sous cette aile nouvelle.

Réaménagements

D'autre part, la seconde partie des travaux consistera à effectuer des réaménagements permanents aux locaux loués du collège de Sainte-Anne, d'une superficie de 281,000 pieds carrés de plancher, selon un bail de 15 ans intervenu à la suite d'une décision du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, en août 1977.

Pour éviter des coûts de transformation élevés, on cherchera, d'une façon générale, à conserver l'état existant de ces espaces, si c'est possible.

Le plus ancien, le bâtiment "A" nécessitera plusieurs améliorations. Quoique bien construit, il remonte à 1921 et s'avère désuet à certains égards. Étant donné qu'on entend procéder à une coupure complète d'avec l'aile centrale du collège de Sainte-Anne, on devra construire un escalier reliant tous les étages. On prévoit également refaire l'électricité, le chauffage et la ventilation.

Une annexe au bâtiment "A", qui abrite présentement les vestiaires et

les services sanitaires, sera réaménagée en cafétéria.

D'autre part, les ailes "B" et "C" du complexe datent du début des années 1960 et sont en bon état. Il ne s'agira que de réaménagements peu dispendieux destinés à améliorer le fonctionnement des services et départements déjà en place.

Résidence et aménagements extérieurs

Quant à la résidence, qui s'offre comme un bâtiment en bon état, mais dont la conception et la construction remontent à plus d'une quinzaine d'années, les travaux consisteront en une adaptation aux besoins des étudiants d'aujourd'hui. On prévoit l'installation de cuisinettes, l'aménagement d'une buanderie et d'un salon pour rencontres sociales.

Par ailleurs, comme les installations actuelles du CEGEP de La Pocatière n'ont jamais bénéficié d'aménagements extérieurs, les prévisions comportent l'aménagement d'une aire d'accueil, en face du bloc "C" de l'administration.

Le Festival de l'oie a attiré plus de 40,000 participants

par Réal LABERGE
de notre bureau de LA POCATIÈRE

MONTMAGNY — Au 1er Festival de l'oie, à Montmagny, en 1972, 100 livres de viande d'oie avaient suffi. Mais six ans plus tard, au 7e festival, c'est plus de trois tonnes, ou plus exactement 6,500 livres de la version domestique de ce gros oiseau migrateur, qu'on a englouti, pendant les dix derniers jours.

Cette précision alimentaire dit bien le succès de participation populaire qu'a accueilli le Festival de l'oie, du 13 octobre à dimanche soir, à Montmagny.

Selon la présidente de cette manifestation annuelle, Mme France Nicole, "ce fut un succès sans précédent en tous les domaines". Les premières évaluations indiquent que les différentes activités sociales sportives et culturelles ont attiré quelque 40,000 personnes, une augmentation d'au moins 30 pour 100 sur l'année dernière.

On se rappellera que le Festival de l'oie vise à mieux faire connaître ce grand oiseau blanc migrateur, qui s'abat par dizaines de milliers sur les battures de Montmagny, chaque automne, entraînant une trépidante saison de chasse et d'affluence touristique.

On en a manqué

En prévision de la dégustation de la chair d'oie, sous forme de pâté, tourtière, rôti, ragout, ou l'oie chasseur, au menu de dîners et de soupers servis quotidiennement à Place du festival, au Palais de l'Agriculture de l'expo de Montmagny, les organisateurs avaient commandé l'élevage de 500 oies, à la ferme avicole de M. André-Louis Bernier, de Cap-Saint-Ignace. Tout y est passé! Et on en a manqué! Il a fallu se rendre jusqu'à Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, pour compléter le



La mascotte du Festival de l'oie de Montmagny.

ravitaillement, avec un supplément de 175 oiseaux.

De fait, selon un rapport préliminaire fourni hier au SOLEIL, c'est près de 9,000 repas qu'a servis l'organisation du festival, pendant les dix derniers jours, si l'on inclut les déjeuners aux crêpes offerts dès 7h30 du matin aux festiviants locaux, ou visiteurs et touristes matinaux.

Il faut préciser qu'au Festival de l'oie de Montmagny, c'est à partir de cette heure hâtive et jusqu'aux petites heures du lendemain, que sans interruption se relaient animateurs, chansonniers, orchestres, rondes, chansons et danse, avec la participation de toute la famille, de la grand-maman au dernier-né.

Affaire de bénévolat

Comportant près de 300 collaborateurs bénévoles, l'organisation du festival offre aux visiteurs étrangers un circuit touristique local, une exposition artisanale permanente, une visite des établissements historiques et une tournée des meilleurs sites panoramiques, entre autres au quai du Large, endroit privilégié pour admirer les voliers de milliers d'oies blanches, outardes, canards ou sarcelles, s'abattant ou tourbillonnant sur les battures du Sanctuaire de chasse de Montmagny.

Pendant les dix jours du festival, se sont succédés différents tournois, des expositions d'animaux domestiques, pièces de théâtre, galas folkloriques et autres.

C'est le "P'tit bal à l'huile d'oie", avec plus de 1,500 présences, qui a attiré la plus grande affluence de toutes ses manifestations sportives, culturelles et sociales, entre le 13 et le 22 octobre.

Course de canots de chasse

L'une de ces attractions, une course en canots de chasse de 8 milles, sur la rivière du Sud, entre Saint-Pierre et Montmagny, a attiré hier plusieurs milliers de spectateurs. Le responsable du comité, M. Réné Fortin, a confirmé la victoire des équipes suivantes:

1) Amateurs: MM. Jacques Boulet et Jacques Poliquin de Montmagny, en 1 heure, 16 minutes, 29 secondes; en tête de 10 équipes participantes.

2) Professionnels: MM. Pierre Morneau et Blaise Saint-Pierre de Montmagny, en 1 heure, 09 minutes, 59 secondes; en tête de 6 équipes.

D'autre part, le 1er prix du grand tirage du festival, une Granada 1978, a été remporté par Mme Fernand Marois, 66 rue, Montmagny (3050); et le 2e prix, un voyage à Miami, par M. Marcel Trépanier, de Saint-Tite (3657).

Miracle Mart
CORRECTION
Il s'est glissé une erreur en page 12 de notre cahier
"VENTE D'OUVERTURE"
du Miracle Mart de Place Lebourgneuf à Charlebourg, inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui.
Les albums-photos à \$1.59
ne sont pas disponibles avec couverture unie.

Le Comité des comptables agréés du Québec

M. Michel Giasson, F.I.C.A. M. Jacques Roy, F.I.C.A.

Le Comité des comptables agréés du Québec invite ses membres le 26 octobre prochain, à 14 heures au Holiday Inn de Sainte-Foy, à une journée spéciale sur l'assurance-vie. M. Michel Giasson, F.I.C.A., animera un séminaire sur l'assurance-vie alors que M. Jacques Roy, F.I.C.A., surintendant des assurances, sera le conférencier invité au souper de clôture.

Réervations: 643-1391 (ANN.)

LE SOLEIL

PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE

LISBONNE PORTUGAL

SUR LES AILES DE **CP Air** LE SOLEIL et

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CP Air

REMPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS

100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)

Bienvenue à un week-end de rêve!

\$64.00

Un week-end au Ritz, c'est un week-end de découvertes. Découverte d'un art d'accueillir que l'on croyait disparu à tout jamais. Découverte de chambres ultra-confortables et d'un service irréprochable à tous les points de vue. Découverte d'une cuisine qui place les restaurants du Ritz parmi les grandes tables du continent... et à quelques pas seulement, découverte des trésors qu'offre le quartier des commerces et des divertissements.

Ce week-end, venez découvrir le Ritz! Appelez le Ritz ou votre agent de voyages.

Ritz-Carlton
Bienvenue, bienvenue au Ritz.

1228 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
Tel. (514) 842-4212

Centre-ville de Saint-Joseph de Beauce

Seule une association peut revitaliser le commerce

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Si l'on désire vraiment revitaliser le centre-ville de Saint-Joseph de Beauce, les propriétaires de commerce n'ont pas d'autre choix que de se donner une association.

Une telle association, dont fait mention le rapport déposé à l'Association coopérative industrielle de Saint-Joseph, par M. Claude Lambert, étudiant en administration à la faculté de Commerce de l'université Laval, de Québec, "prendrait en main la destinée du centre-ville de Saint-Joseph et pourrait décider des aménagements physiques à construi-

re pour restaurer la situation économique de cette localité beauceronne".

Le rapport déposé par l'étudiant Claude Lambert est la synthèse d'une recherche réalisée sur une période d'un peu plus de deux mois, d'une part auprès des consommateurs de Ville Saint-Joseph et des localités périphériques ainsi qu'auprès des média publicitaires de la région, d'autre part, et ce dans le cadre d'une étude de la situation commerciale du centre-ville de Saint-Joseph.

Dans l'ensemble, un échantillonage de 200 personnes furent contactées dans les municipalités de Ville Saint-Joseph, Tring-Jonction, Saint-Joseph paroisse, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Saint-

Joseph-des-Érables, Vallée-Jonction, Saints-Anges, Frampton et Saint-Odilon-de-Cranbourne.

La population totale de ce bassin régional est d'environ 14.000 habitants et l'échantillonage des 200 personnes contactées a été réparti au prorata de la population de chaque localité.

Consultation

La consultation faite par Claude Lambert auprès des consommateurs a permis d'apprendre que seulement 37 pour 100 des gens consultés axent leurs achats au centre-ville de Saint-Joseph, quoique la majorité des personnes contactées marque une préférence pour un centre d'achat qui comprendrait plusieurs boutiques, notamment au niveau de

l'habillement et d'un magasin de la Régie des alcools.

De l'avis des consultants, souligne le rapport, ces deux genres de boutiques seraient grandement profitables au centre-ville de Saint-Joseph, étant donné qu'il y a 77 pour 100 des gens qui achètent leurs habillements à l'extérieur de Saint-Joseph.

Quant à un magasin de la Régie des alcools, il n'en existe pas à Saint-Joseph, donc l'apparition d'un tel commerce ferait accentuer d'après les renseignements obtenus, les fréquentations plus nombreuses au centre-ville de Saint-Joseph.

Toujours d'après les consultants, "il y aurait lieu d'améliorer les commerces déjà en place au centre-

ville de Saint-Joseph et de favoriser la venue de nouveaux commerces".

On se doit d'agir ainsi et de fonder une association regroupant tous les commerçants, souligne le

rapport de Claude Lambert, car actuellement le pourcentage des achats au centre-ville de Saint-Joseph et dans les centres commerciaux concurrents à l'extérieur de Saint-Joseph est le suivant:

| Centre-ville Saint-Joseph | Centres commerciaux de l'extérieur | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------|
| Alimentation et entretien ménager | 38 | 59 |
| Habillement | 21,5 | 77 |
| Pharmacie | 49,5 | 43 |
| Quincaillerie | 53 | 40,5 |
| Restauration | 25 | 39,5 |
| Articles de sport | 22 | 41 |
| Jouets | 8 | 46,5 |
| Ameublements | 22,5 | 53 |
| Banque et services financiers | 39 | 58,5 |
| Services médicaux | 43,5 | 55 |
| Services personnels | 37,5 | 47 |



M. Roland Dion, à droite, souhaite bonne chance au candidat à la mairie de l'Equipe de la continuité, M. Richard Corriveau.

Nouvelle formation pour le temps de la campagne électorale à St-Raymond

par Gérard ROCHETTE
(Collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — "L'Equipe de la continuité" tel est le nom de la nouvelle formation politique qui briguera les suffrages lors des élections municipales à Saint-Raymond le 5 novembre prochain.

C'est l'échevin Richard Corriveau qui sera le candidat à la mairie de ce

nouveau groupement politique qui présentera des candidats à tous les postes de l'administration municipale. Présentement, trois candidats sont annoncés à l'échevinage. Ce sont tous des conseillers sortant de charge: Mme Denis Caron, au siège no 5, Roch Girard au siège no 6 et Jacques Plamondon au siège no 2. Ces derniers ont l'appui des autres membres du conseil qui ne sollicitent pas un renouvellement de

mandat, MM René L. Paquet et Paulin Plamondon. "En annonçant la formation de "l'Equipe de la continuité", M. Corriveau a fait part que des contacts avaient été établis avec des citoyens afin de compléter les cadres de la formation. Ceux-ci devraient être remplis dans les prochains jours.

Lorsque le maire sortant M. Roland Dion s'est porté candidat à un niveau supérieur, il y eut consultation dans la population et discussion parmi les membres du conseil en vue des prochaines élections municipales", a déclaré M. Corriveau.

"C'est à la suite de cette étape importante que j'ai accepté de poser ma candidature à la mairie compte tenu de l'appui ressenti tant chez les membres actuels du conseil que parmi la population en général."

M. Corriveau a tenu à préciser que "l'Equipe de la continuité" ne durera que le temps des élections municipales. "Tous les élus sous cette bannière seront indépendants dans leurs décisions et gestes au conseil municipal. Il

n'est pas question que ces derniers suivent une ligne de parti politique ou autres conséquences du genre."

Comme l'indique bAen son nom "l'Equipe de la continuité" a comme principal but d'assurer une continuité dans les dossiers et tous les projets en cours au municipal. Et comme candidat à la mairie, M. Corriveau préconise l'amélioration de l'information à la population par la création d'un journal municipal pour compléter l'information parlée assurée par le réseau communautaire de télévision.

"Nous devons rendre l'administration municipale transparente a dit M. Corriveau. Et la création d'un journal municipal n'est que l'une des nouveautés que j'envisage apporter à l'hôtel de ville." En ce qui regarde le poste de maire, il a signalé qu'il était conscient du travail à accomplir. "C'est après mûre réflexion que j'ai accepté de me porter candidat. Et si je l'ai fait c'est parce que je peux assurer une disponibilité constante à l'intention de toute la population," a conclu M. Corriveau.

Les étudiants de Portneuf peuvent participer à un concours international pour les jeunes

par Gérard ROCHETTE
(Collaboration spéciale)

PORTNEUF — 8.500 étudiants des niveaux élémentaire et secondaire de

la région de Portneuf auront l'occasion de participer au concours international des jeunes, sous le patronage des caisses populaires du territoire.

C'est la nouvelle annoncée au cours

d'une conférence de presse par le responsable du comité organisateur régional, M. Camille Leclerc, gérant de la Caisse populaire de Deschambault.

Entouré de ses collègues du comité, MM. Laurin Gauthier, de Donnacona, et Jean Veillette, de Saint-Raymond, ainsi que du président du comité des gérants de la région, M. Florent Mailloux de Grondines, M. Leclerc a officiellement lancé le concours international dans Portneuf.

Ce concours, dont le thème est "VIVRE LA MUSIQUE" se tient dans huit pays européens depuis huit ans déjà. Il consiste pour les élèves de l'élémentaire à la réalisation d'un dessin et pour les étudiants du secondaire à la conception et la réalisation d'une couverture, d'une pochette de disque ou une composition.

Pour la région de Portneuf, M. Leclerc a fait part que tous les moyens seront pris pour rejoindre les 8.500 jeunes éligibles à ce concours. Déjà l'accord des autorités scolaires régionales et locales est acquis, ce qui

représente la collaboration d'une trentaine d'écoles du territoire, en plus des 17 caisses populaires.

Egalement, les moyens ont été mis en place pour sensibiliser tous les futurs concurrents. Ainsi chaque école participante fera l'objet d'une publicité spéciale visant à inciter les jeunes à la participation en leur fournissant toutes les informations pertinentes au concours.

Pour le territoire de l'Union régionale de Québec, incluant Portneuf, huit comités de directeurs de caisses populaires et trois groupements "ad hoc" ont pris l'organisation en charge. Plusieurs prix sont accessibles pour les participants, dont un voyage en Europe, en plus de souvenirs de participation.

Lors de sa conférence de presse, le responsable du comité au niveau de la région de Portneuf a lancé un appel à tous les élèves du primaire et du secondaire, les invitant à participer à ce concours qui est une occasion à démontrer de la créativité et de l'originalité sur le thème de la musique.



M. Laurin Gauthier, de Donnacona, Camille Leclerc, responsable de Deschambault, Florent Mailloux de Grondines, président du comité des gérants de la région, et Jean Veillette de Saint-Raymond.

Neuville entreprend la première phase de travaux de \$4 millions

par Gérard ROCHETTE
(Collaboration spéciale)

NEUVILLE — La première phase du programme de travaux, qui permettra à la municipalité de Neuville de procéder à la mise en place des infrastructures nécessaires pour assurer des services efficaces dans les secteurs de l'aqueduc, des égouts et de protection contre les incendies, coûtera quelque \$608.075.

Ce montant représente la plus basse soumission parmi les 13 reçues pour l'exécution des dits travaux. Cette dernière n'a pas encore été acceptée officiellement par le conseil municipal, mais tout indique qu'elle le sera, après étude, lors de l'assemblée spéciale prévue pour jeudi le 26 octobre.

Mentionnons que la première phase des travaux consistera en la construction d'un réservoir d'alimentation de 200.000 gallons, l'installation du service de protection contre les incendies, la réfection de la prise d'eau ainsi que la reconstruction des conduites d'adduction et d'amenée. Quatre autres phases subséquentes sont prévues et le coût total des travaux du programme entier est évalué à quelque \$4.000.000.

En ce qui regarde le coût réel à financer par la municipalité, celui-ci sera assuré soit par l'imposition d'une taxe spéciale sur l'évaluation foncière ou une hausse du tarif d'abonnement pour les quelque 360 abonnés du réseau tant dans le village que dans la paroisse de Neuville. Dans l'un ou l'autre des cas, la hausse moyenne par abonné serait d'environ \$50 annuellement pour un financement s'étendant sur une période de 20 ans.

A la suite du franchissement de cette première étape des procédures, le conseil se réunit dès cette semaine pour prendre connaissance des recommandations de ses ingénieurs-conseils et accepter l'une des soumissions reçues, probablement la plus basse. Suivront, après les approbations nécessaires des divers ministères gouvernementaux, l'adoption du règlement d'emprunt, la tenue de l'assemblée publique pour aboutir enfin aux travaux eux-mêmes que l'on espère dans les milieux municipaux entreprendre à la fin du prochain mois.

Signalons que la municipalité de Neuville est assurée

La publicité dans Le Soleil, votre guide d'achat

LA CAISSE POPULAIRE

DES MOYENS POUR CHACUN, DES DROITS POUR TOUS

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donnés des institutions financières: les Caisses populaires Desjardins.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

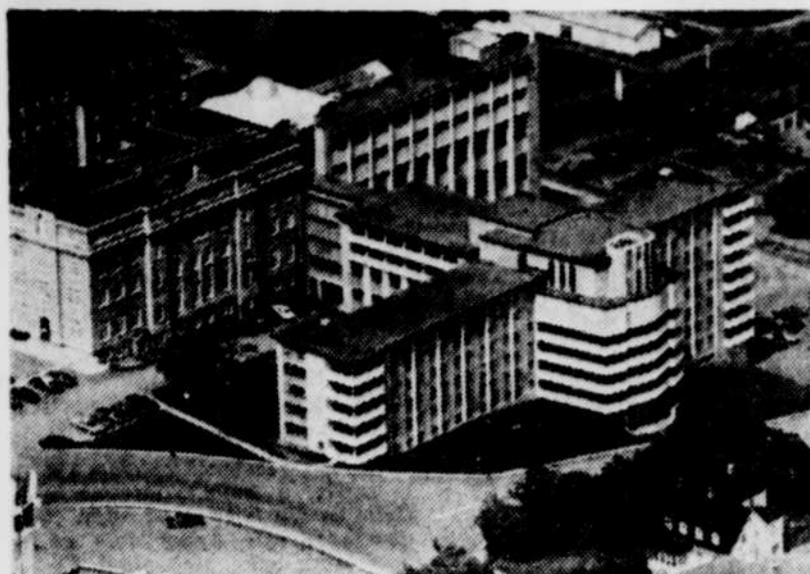
La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse populaire.

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Le nouveau directeur général du CEGEP de La Pocatière, M. Jacques Fournier (au centre de la photo de droite), a annoncé que la direction générale de l'enseignement collégial et le Conseil du trésor ont prévu un investissement de \$5,348,400 pour ce CEGEP, dans le plan triennal d'équipement 1978-1981 du ministère de l'Éducation. M. Fournier a dévoilé ces prévisions en présence de M. Alain Thériault agent d'information (à gauche), et M. Gratien Jean, contrôleur du CEGEP de La Pocatière.

\$5.4 millions pour agrandir le CEGEP de La Pocatière

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — C'est depuis 1971 qu'on parle de construction, d'agrandissement ou de restructuration physique, au CEGEP de La Pocatière. Mais cette fois, c'est définitif semble-t-il: on aura \$5,348,400. Soit \$3,087,000 pour un agrandissement, puis \$2,261,400 pour des transformations aux locaux loués

du collège de Sainte-Anne, que le CEGEP occupe de façon provisoire depuis sa fondation en 1969, et de façon permanente, en vertu d'un bail de 15 ans, intervenu en août 1977.

C'est ce qu'a annoncé ces jours derniers le nouveau directeur général du CEGEP, M. Jacques Fournier, selon les précisions d'une lettre reçue du sous-ministre de l'Éducation, M. Jacques Girard.

Après avoir effectué certaines coupures budgétaires au projet de \$6,511,500 présenté par le CEGEP, dans son plan directeur de 1977, la Direction générale de l'enseignement collégial et le Conseil du trésor ont inclus la restructuration physique du CEGEP de La Pocatière au plan triennal d'équipement 1978-1981 du ministère de l'Éducation, a ajouté M. Fournier.

Clientèle ramenée à 700
La diminution budgétaire décidée

par le ministère, en accordant \$5,348,400 au lieu de \$6,511,500, fait suite à une révision des prévisions de clientèle scolaire, pour les années 1980 à 1990. Dans le cas de La Pocatière, l'évaluation a été ramenée de 900 à 700 élèves. D'où l'écart entre les prévisions initiales du plan directeur du CEGEP et celles du plan triennal du ministère.

Étapes à venir

Comme l'a signalé le nouveau directeur du CEGEP de La Pocatière, la prochaine étape vers la réalisation de l'agrandissement et des transformations concernées consistera à obtenir un arrêté en conseil devant autoriser l'engagement des professionnels, que le plan triennal évalue à \$73,900.

Cet arrêté en conseil est attendu d'ici à la fin de janvier prochain. Entre-temps, le CEGEP procédera au choix de ces professionnels, et cela le plus tôt possible. Un comité de sélection a été mis sur pied, pour faire des recommandations à ce sujet au conseil d'administration.

Un échéancier des travaux a également été élaboré et adopté, qui prévoit les trois étapes ultérieures suivantes:

- 1) modifications au plan directeur: novembre-décembre 1978;
- 2) esquisses préliminaires, plans et devis et soumissions: 12 mois, entre janvier 1979 et janvier 1980;
- 3) construction et réaménagements: 16 à 18 mois, entre février ou avril 1980 et août 1981.

Les nouvelles installations du CEGEP de La Pocatière devraient ainsi être disponibles à la rentrée de septembre 1981.

Le Festival de l'oie a attiré plus de 40,000 participants

par Réal LABERGE
de notre bureau de LA POCATIÈRE

MONTMAGNY — Au 1er Festival de l'oie, à Montmagny, en 1972, 100 livres de viande d'oie avaient suffi. Mais six ans plus tard, au 7e festival, c'est plus de trois tonnes, ou plus exactement 6,500 livres de la version domestique de ce gros oiseau migrateur, qu'on a englouti, pendant les dix derniers jours.

Cette précision alimentaire dit bien le succès de participation populaire qu'a connu le Festival de l'oie, du 13 octobre à dimanche soir, à Montmagny.

Selon la président de cette manifestation annuelle, Mme France Nicole, "ce fut un succès sans précédent en tous les domaines". Les premières évaluations indiquent que les différentes activités sociales sportives et culturelles ont attiré quelque 40,000 personnes, une augmentation d'au moins 30 pour 100 sur l'année dernière.

On se rappellera que le Festival de l'oie vise à mieux faire connaître ce grand oiseau blanc migrateur, qui s'abat par dizaines de milliers sur les battures de Montmagny, chaque automne, entraînant une trépidante saison de chasse et d'affluence touristique.

On en a manqué

En prévision de la dégustation de la chair d'oie, sous forme de pâté, tourtière, rôti, ragout, ou l'oie chasseur, au menu de diners et de soupers servis quotidiennement à Place du festival, au Palais de l'agriculture de l'expo de Montmagny, les organisateurs avaient commandé l'élevage de 500 oies, à la ferme avicole de M. André-Louis Bernier, de Cap-Saint-Ignace. Tout y est passé! Et on en a manqué! Il a fallu se rendre jusqu'à Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, pour compléter le

avitaillement, avec un supplément de 175 oisillons.

De fait, selon un rapport préliminaire fourni hier au SOLEIL, c'est près de 9,000 repas qui ont servi l'organisation du festival, pendant les dix derniers jours, si l'on inclut les déjeuners aux crêpes offerts dès 7h30 du matin aux festifs locaux, ou visiteurs et touristes matinaux.

Il faut préciser qu'au Festival de l'oie de Montmagny, c'est à partir de cette heure hâtive et jusqu'aux petites heures du lendemain, que sans interruption se relaient animateurs, chansonniers, orchestres, rondes, chansons et danse, avec la participation de toute la famille, de la grand-maman au dernier-né.

Affaire de bénévolat

Comportant près de 300 collaborateurs bénévoles, l'organisation du festival offre aux visiteurs étrangers un circuit touristique local, une exposition artisanale permanente, une visite des établissements historiques et une tournée des meilleurs sites panoramiques, entre autres au quai du Large, endroit privilégié pour admirer les volières de milliers d'oies blanches, outardes, canards ou sarcelles, s'abattant ou tourbillonnant sur les battures du Sanctuaire de chasse de Montmagny.

Pendant les dix jours du festival, se sont succédés différents tournois, des expositions d'animaux domestiques, pièces de théâtre, galas folkloriques et autres.

C'est le "P'tit bal à l'huile d'oie", avec plus de 1,500 présences, qui a attiré la plus grande affluente de toutes ses manifestations sportives, culturelles et sociales, entre le 13 et le 22 octobre.

Course de canots de chasse

L'une de ces attractions, une course en canots de chasse de 8 milles, sur la rivière du Sud, entre Saint-Pierre et Montmagny, a attiré hier plusieurs milliers de spectateurs. Le responsable du comité, M. Réal Fortin, a confirmé la victoire des équipes suivantes:

- 1) Amateurs! MM. Jacques Boulet et Jacques Poliquin de Montmagny, en 1 heure, 16 minutes, 29 secondes; en tête de 10 équipes participantes.
- 2) Professionnels: MM. Pierre Morneau et Blaise Saint-Pierre de Montmagny, en 1 heure, 09 minutes, 59 secondes; en tête de 6 équipes.

D'autre part, le 1er prix du grand tirage du festival, une Granada 1978, a été remporté par Mme Fernand Marois, 6e rue, Montmagny (3050); et le 2e prix, un voyage à Miami, par M. Marcel Trépanier, de Saint-Tite (3657).



La mascotte du Festival de l'oie de Montmagny.

Construction d'une nouvelle aile et réaménagement des bâtiments

LA POCATIÈRE — Les travaux de \$5,4 millions projetés au CEGEP de La Pocatière comporteront tout d'abord la construction d'une aile nouvelle, à l'arrière des locaux actuellement occupés au collège de Sainte-Anne, puis un réaménagement des bâtiments existants, pour en faire une entité complètement autonome et offrant la même qualité d'équipement que les autres CEGEP du Québec.

Aile nouvelle

L'agent d'information du CEGEP, M. Alain Thériault, a précisé que l'aile nouvelle sera érigée au nord du bâtiment "B". Elle logera l'éducation physique, les techniques de laboratoire physique, la salle de dessin non spécialisée et les arts plastiques. Il semble qu'on y retrouvera également les disciplines en techniques infirmières, administratives et de secrétariat, de même que les laboratoires de langue, de linguistique et d'informatique.

Une forte dénivellation de terrain, à cet endroit, impliquera l'aménagement de deux étages de stationnement, sous cette aile nouvelle.

Réaménagements

D'autre part, la seconde partie des travaux consistera à effectuer des réaménagements permanents aux locaux loués du collège de Sainte-Anne, d'une superficie de 281,000 pieds carrés de plancher, selon un bail de 15 ans intervenu à la suite d'une décision du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, en août 1977.

Pour éviter des coûts de transformation élevés, on cherchera, d'une façon générale, à conserver l'état existant de ces espaces, si c'est possible.

Le plus ancien, le bâtiment "A" nécessitera plusieurs améliorations. Quoique bien construit, il remonte à 1921 et s'avère désuet à certains égards. Étant donné qu'on entend procéder à une coupure complète d'avec l'aile centrale du collège de Sainte-Anne, on devra construire un escalier reliant tous les étages. On prévoit également refaire l'électricité, le chauffage et la ventilation.

Une annexe au bâtiment "A", qui abrite présentement les vestiaires et

les services sanitaires, sera réaménagée en cafétéria.

D'autre part, les ailes "B" et "C" du complexe datent du début des années 1960 et sont en bon état. Il ne s'agira que de réaménagements peu dispendieux destinés à améliorer le fonctionnement des services et départements déjà en place.

Résidence et aménagements extérieurs

Quant à la résidence, qui s'offre comme un bâtiment en bon état, mais dont la conception et la construction remontent à plus d'une quinzaine d'années, les travaux consisteront en une adaptation aux besoins des étudiants d'aujourd'hui. On prévoit l'installation de cuisinettes, l'aménagement d'une buanderie et d'un salon pour rencontres sociales.

Par ailleurs, comme les installations actuelles du CEGEP de La Pocatière n'ont jamais bénéficié d'aménagements extérieurs, les prévisions comportent l'aménagement d'une aire d'accueil, en face du bloc "C" de l'administration.

Miracle Mart
CORRECTION
Il s'est glissé une erreur en page 12 de notre cahier
"VENTE D'OUVERTURE"
du Miracle Mart de Place Lebourgneuf à Charlesbourg, inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui.
Les albums-photos à \$1.59
ne sont pas disponibles avec couverture unie.

Le Comité des comptables agréés du Québec

M. Michel Giasson, F.I.C.A. M. Jacques Roy, F.I.C.A.
Le Comité des comptables agréés du Québec invite ses membres le 26 octobre prochain, à 14 heures au Holiday Inn de Sainte-Foy, à une journée spéciale sur l'assurance-vie.
M. Michel Giasson, F.I.C.A., animera un séminaire sur l'assurance-vie alors que M. Jacques Roy, F.I.C.A., surintendant des assurances, sera le conférencier invité au souper de clôture.
Réservations: 643-1391 (ANN.)

LE SOLEIL CHRC 80
PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE PORTUGAL
SUR LES AILES DE CPAir et CHRC 80
Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CPAir

REMPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS

100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)

Bienvenue à un week-end de rêve!

\$64.00

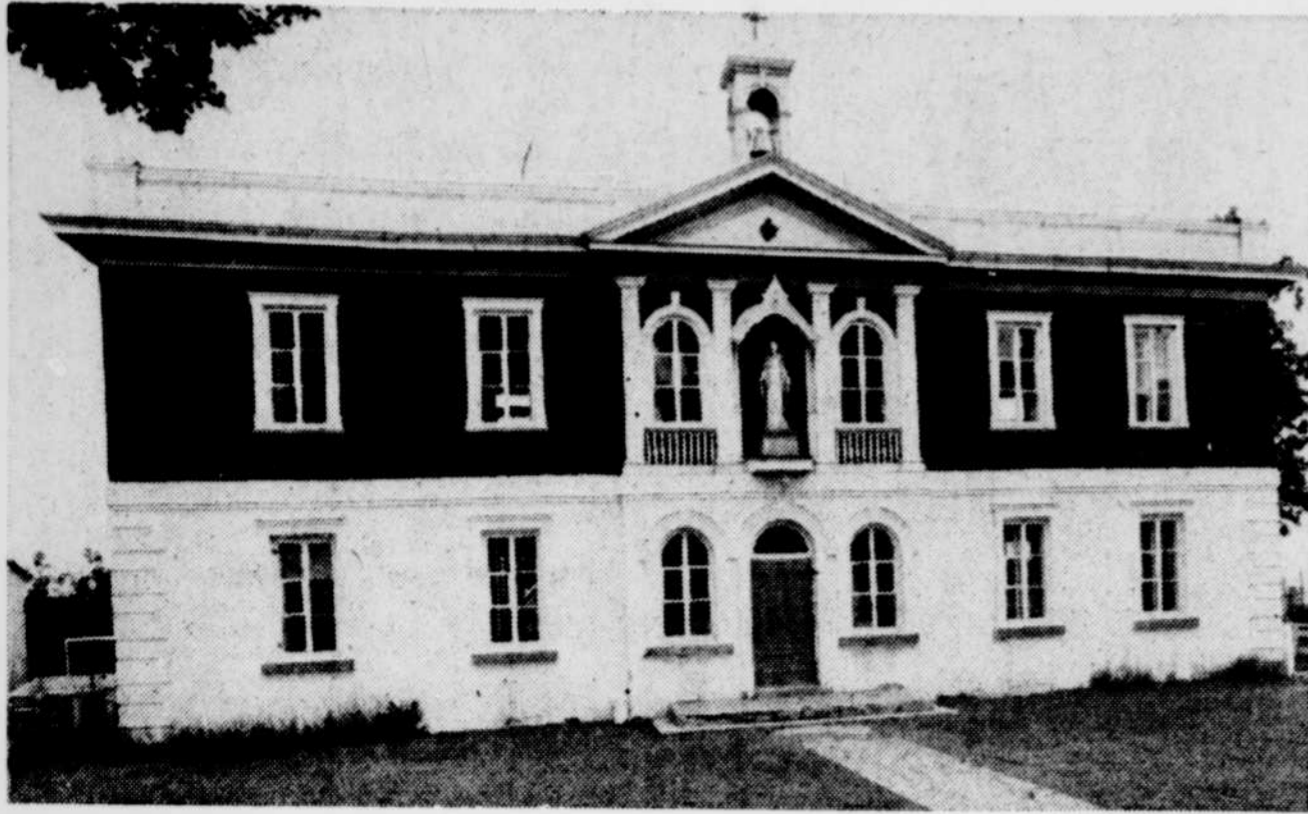
Un week-end au Ritz, c'est un week-end de découvertes. Découverte d'un art d'accueillir que l'on croyait disparu à tout jamais. Découverte de chambres ultra-confortables et d'un service irréprochable à tous les points de vue. Découverte d'une cuisine qui place les restaurants du Ritz parmi les grandes tables du continent... et à quelques pas seulement, découverte des trésors qu'offre le quartier des commerces et des divertissements.

Comprend chambre double pour deux nuits. Aucun supplément pour les enfants de 14 ans et moins partageant la chambre des parents.
Stationnement gratuit!
Désirez-vous des billets pour un spectacle, un événement sportif ou un concert? Tout comme les concierges des grands hôtels européens, Denis Laganière se fera un plaisir de s'occuper de tous ces petits détails pour vous!

Ce week-end, venez découvrir le Ritz! Appelez le Ritz ou votre agent de voyages.

Ritz-Carlton
Bienvenue, bienvenue au Ritz.
1228, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
Tel. (514) 842-4212

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Le vieux couvent, qui a jadis servi de presbytère, à Beaumont.

Le Soleil, André Belle-Isle

Beaumont: une commission reprend le dossier de la restauration du presbytère

par Gilles PEPIN

BEAUMONT — Le comité de promotion du patrimoine de Beaumont vient de mettre sur pied une commission qui est chargée d'élaborer une solution au projet de restauration de l'ancien couvent et presbytère, une bâtisse en bon état vieille de 256 ans.

Cette commission, dont le mandat doit se terminer au plus tard en juin 1979, a précisément pour mission d'élaborer diverses hypothèses pouvant permettre de solutionner les problèmes de restauration, d'utilisation, de gestion et de financement.

Un tel comité d'étude a été institué lors de la récente assemblée plénière du comité de promotion du patrimoine

de Beaumont, où les membres ont désigné des représentants des différents organismes locaux pour en faire partie.

Pour cet organisme de promotion du patrimoine, il s'agit en fait d'une reprise du dossier, puisqu'il y a deux ans, il avait vainement travaillé pour que la caisse populaire, au lieu de se construire une nouvelle bâtisse, restaure le vieux couvent. Il s'en était suivi une petite lutte locale, se terminant avec une décision des dirigeants de la caisse, qui trouvaient qu'une restauration aurait coûté peut-être plus cher qu'une nouvelle construction.

La nouvelle étude viserait à impliquer les différents paliers de gouvernement, tout en conservant un groupe

local pour assurer le financement et la gestion de l'édifice ainsi appelé à servir à des fins communautaires. L'hypothèse est déjà avancée d'y loger la bibliothèque municipale, un secrétariat pour les organismes communautaires, un atelier ainsi qu'un kiosque de vente pour les artisans et possiblement une garderie.

Le comité du patrimoine de Beaumont, à la suite de la troisième assemblée générale annuelle, est maintenant sous la présidence de Mme Andrée Ménard. Celle-ci est entourée de Jean-Claude Tardif, vice-président, Louise Poisson, secrétaire, Claude Poisson, trésorier, et des conseillers Madeleine Prévost, Pierre Joubert et Robert Wilson.

Atmosphère électorale à St-Jean Chrysostôme

par Gilles PEPIN

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Il semble qu'une quinzaine de candidats brigueront les suffrages, le 5 novembre prochain, aux divers postes du conseil municipal de Saint-Jean-Chrysostôme.

M. Gérard Nolin, après 17 ans comme maire de cette ville de 6,500 habitants, a annoncé officiellement, lors de la séance municipale de ce mois-ci, qu'il se retirait de la scène politique.

Le maire Nolin ne se retire toutefois pas sans avoir désigné un

dauphin, en l'occurrence M. Arthur Roberge, conseiller municipal depuis quelques années.

La présentation des candidats n'aura lieu officiellement que dimanche prochain, mais les rumeurs vont déjà bon train, voulant qu'à chaque poste il y aura plus d'un candidat.

L'atmosphère électorale est très perceptible. Dans les épiceries et dans les autres endroits publics du village, les citoyens prévoient une chaude lutte. On parle d'équipes et même de candidats indépendants.

M. Arthur Roberge s'est lui-même formé une équipe qui, selon la cabale entreprise, "gouvernera la municipalité durant les 4 prochaines années". Dans son équipe, il a désigné MM. Raymond Plante, Philippe Goulet, Michel Patry, Paul Ouellet, Jean Lafontaine et François Gendron.

Dans cette équipe, seuls MM. Roberge et Plante font partie du conseil dont le mandat est sur le point d'expirer.

Parmi les membres du conseil actuel, MM. Gérard Nolin, Gérald Alain et Octav Bernard ont catégori-

quement annoncé qu'ils ne seraient pas candidats.

Nouveaux candidats

Les nouveaux candidats seront quand même nombreux.

Au poste de maire, par exemple, en plus de la candidature de M. Roberge, il y aura celle de M. Louis-Philippe Bégin, un ancien maire de cette municipalité. M. Bégin a donné une réponse affirmative à une délégation qui est allé le solliciter, samedi soir dernier. Il se présente sans équipe.

Comme candidat indépendant, aussi, il y aura M. Ghislain Cloutier.

au siège No 3 qui est vacant depuis 3 mois dans l'administration actuelle. M. Cloutier a déclaré hier au SOLEIL qu'il jugeait important d'aller représenter la classe agricole à l'hôtel de ville. Il est propriétaire de poulaillers de 25,000 bêtes et est administrateur de Fedco, Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Enfin, la seule dame qui, apparemment, sera candidate, est Mme Carole T. Plante, actuelle présidente de l'AFEAS locale. Cette aspirante au poste de conseiller municipal soutient que l'administration des affaires publiques ne doit pas être une affaire exclusive aux hommes.



Mm Carole T. Plante.

Plusieurs comités sont à l'oeuvre à la Chambre de commerce de Lévis

par Gilles PEPIN

LEVIS — La Chambre de commerce de Lévis entend avec enthousiasme plusieurs comités sont déjà à l'oeuvre et un programme d'activités a été élaboré pour chacun des mois à venir.

Quelque 150 membres ont participé à une réunion inaugurale, jeudi soir dernier, aux Galeries Chagnon. Le nouveau président, M. Raymond Verret, a profité de l'occasion pour présenter ses collaborateurs, membres de l'équipe de direction de la Chambre de commerce locale en 1978-1979.

M. Simon Nolet, ex-président de la Chambre de Lévis et nouveau président de la Chambre régionale Desjardins, représentera la Rive-Sud à la Chambre de commerce provinciale. M. Nolet s'occupera en outre d'un comité local intéressé à l'évolution du dossier relatif au regroupement municipal.

Responsables de comités

Il y a deux vice-présidents, MM. Michel Auger et Eugène Turmel. M. Auger prépare les soupers mensuels; il dirigera le recrutement et animera des relations avec la Chambre de commerce de Saint-Romuald. M. Turmel est responsable des comités relatifs aux visites industrielles, au lien direct, à la Chambre de commerce métropolitaine de Québec et aux résolutions.

Aux postes de secrétaire et de trésorier, oeuvrent MM. Jacques Bégin et Léo Jolicoeur respectivement. M. Bé-

gin est en outre responsable d'une étude en vue d'établir un secrétariat permanent et il s'occupera des affaires se rapportant aux élections, à la préparation d'un bulletin d'information de même que du dossier relatif au transport en commun. M. Jolicoeur s'est vu confier l'organisation du tournoi de golf annuel.

Le présent conseil d'administration est aidé par Me Yves Rochette, agissant à titre de secrétaire exécutif. Les autres administrateurs sont: Me Marcel Gosselin, Mme Céline Bégin, MM. Gilbert Renaud, Gaby Labrecque, Marcel Tardif, André Poiré, Claude Hamel, Gérard-G. Martineau et Raymond Murphy.

Dynamisme

Le président Raymond Verret a rappelé la définition d'une Chambre de commerce: "Un regroupement volontaire d'hommes et de femmes d'affaires du milieu, dans un but de développement économique, civique et social".

Entre autres dossiers, la Chambre de Lévis entend suivre de près ceux étant d'intérêt régional et même provincial, concernant par exemple le gaz naturel, l'aéroport de Saint-Jean-Chrysostôme, l'éventuel lien direct, la fusion, la maison Desjardins et l'information touristique.

Les comités sont déjà à l'oeuvre pour donner le dynamisme voulu dans le milieu, a déclaré M. Verret. Celui-ci a souligné que ces efforts seront joints à ceux de la régionale Desjardins et de la

Chambre de commerce du Québec métropolitain, en plus de l'affiliation à la Chambre provinciale qui regroupe plus de 35,000 membres.

La première activité de la Chambre de Lévis est d'entreprendre une campagne de recrutement qui va se poursuivre pendant la première quinzaine de novembre. Les dirigeants de la Chambre de commerce se proposent également d'accueillir comme il se doit les nouveaux habitants de la Rive-Sud et de faire connaître les services dont ceux-ci peuvent bénéficier.

Un premier dîner-

conférence a lieu aujourd'hui, présentant M. Jean-Paul Légaré dont les propos seront consacrés au journal hebdomadaire. Les 2, 3 et 4 novembre, cinq administrateurs de la Chambre lévisienne participeront au congrès de la Chambre de commerce du Québec.

En novembre, il y aura un déjeuner en l'honneur des nouveaux membres, ainsi qu'une conférence prononcée par Claude Ryan et une visite industrielle. En décembre, une assemblée générale aura pour thème: "Le rôle de la Chambre de commerce dans son milieu".

Le nouveau président honoraire de la Chambre de commerce de Lévis, M. François Adam, sera honoré de façon spéciale en janvier prochain. En février, le conférencier sera M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture. En mars, des sessions d'étude seront offertes aux hommes d'affaires. Il y aura aussi une autre visite industrielle de même qu'un autre dîner-conférence avant l'assemblée mensuelle de mai, où il est prévu l'élection de nouveaux administrateurs.

Une visite du chantier de la baie James est enfin prévue par la Chambre de Lévis pour le printemps prochain.



MM. Raymond Verret et Simon Nolet, respectivement président et ex-président de la Chambre de commerce de Lévis.

LA CAISSE POPULAIRE

DES MOYENS POUR CHACUN, DES DROITS POUR TOUS

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donnés des institutions financières: les Caisses populaires Desjardins.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse populaire.

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

La publicité,
le
véhicule
pour vos produits
et
services



desjardins